Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Etat consomme moins d'énergie et réduit les dégagements de CO2 dans ses bâtiments

Entre 2005 et 2010, l'Etat de Vaud a atteint les objectifs de son programme d'économie d'énergie dans les bâtiments (hors Unil). Les résultats sont même au-delà des attentes en ce qui concerne l'indice de dépense d'énergie pour le chauffage (-11%), les dégagements de CO2 (-19%) et le recours accru aux énergies renouvelables (17%). Seule la consommation d'électricité continue de progresser (+2%), principalement en raison de l'augmentation des effectifs de l'administration depuis 2005 (+6%).

L'Etat de Vaud a mis en place en 2000 un groupe (Groupe Energie) visant à diagnostiquer et à acquérir la maîtrise des consommations d'énergie et d'eau dans les bâtiments gérés par le Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL); à ce jour 350 bâtiments sont suivis, représentant 80% du parc chauffé. En 2005, des objectifs d'économie et de recours accru aux énergies renouvelables ont été définis pour la période 2005-2010 : thermique : -10%; électricité : -5%; CO2 : -10%; énergies renouvelables : +10%.

L'Université de Lausanne et le CHUV ont rejoint le Groupe Energie au travers de l'application des directives énergétiques validées par le Conseil d'Etat en 2007.

Un rapport présentant l'évolution des consommations entre 2005 et 2010 vient de paraître. Les résultats sont très réjouissants. Les objectifs sont largement dépassés : thermique :

-11%, CO2 : -19%; et 17% du parc est alimenté en chaleur par des énergies renouvelables. Ces bons résultats ont été atteints grâce à une meilleure gestion des bâtiments, à l'optimisation des installations techniques, à des modes de construction durable, à des investissements dans l'assainissement énergétique des bâtiments et au recours accru à des énergies renouvelables endogènes (solaire, bois, pellets, valorisation des déchets, etc.). La formation des responsables d'exploitation et l'information des occupants des bâtiments produisent également des effets positifs sur les consommations d'énergies.

Le rapport définit des objectifs quantitatifs pour les cinq prochaines années. En raison

de son augmentation de 2%, un soin particulier sera mis à stabiliser, puis réduire la consommation électrique. En collaboration avec la Direction des systèmes d'information (DSI), le SIPAL compte optimiser les équipements afin de réduire les consommations des appareils en service et d'éliminer les consommations inutiles. En outre, le programme d'assainissement énergétique des bâtiments, dont un premier crédit de 43 millions de francs été libéré en 2010, permettra de poursuivre les efforts engagés, avec pour objectif la société à 2000 watts en 2050 dans les bâtiments de l'Etat.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 mai 2011

DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 01 Yves Roulet, chef de la section Energie, environnement et infrastructures, Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL), 021 316 73 19

Dossier_presse_énergie_F Marthaler
Rapport_du_Groupe_Energie_2011
Annexe_rapport_Groupe Energie_2011